

ANNEXE 2 (SUITE)

DESCRIPTION DU GROUPE 2 (MATÉRIEL DE GUERRE) TELE QUE PRÉSENTÉE DANS LE GUIDE À LA LISTE DES MARCHANDISES D'EXPORTATION CONTRÔLÉE

LMEC ARTICLES

No.	DESCRIPTION
2022	Obturbateurs à déclenchement électrique, des types photochrome ou électro-optique et leur «logiciel spécialement conçu»
2023	Systèmes d'armes à énergie dirigée et composants spécialement conçus et leur «logiciel spécialement conçu»
2024	«Logiciel»
2026	Systèmes d'armes à énergie cinétique et matériel connexe, leurs composants spécialement conçus et leur «logiciel spécialement conçu»

NOTE: Les articles 2012, 2015, 2016, 2020, 2022, 2023 et 2026 ne furent pas exportés en 1991.